Ces titres sont déposés dans les coffres de la Banque Nationale Suisse, à Genève.

Le Fonds présentait à son crédit, le 7 janvier 1911, un solde de fr. 3565 45.

LISTE AU 31 MARS 1911 DES ÉTATS QUI ONT SIGNÉ LA CONVENTION DE GENÈVE DU 6 JUILLET 1906 OU QUI Y ONT ADHÉRÉ

I. Etats signataires.

	Date de la ratification
Allemagne	27 mai 1907
Amérique (Etats-Unis)	9 février 1907
Argentine (République)	
Autriche Hongrie	27 mars 1908
Belgique	27 août 1907
Brésil (Etats-Unis du)	18 juin 1907
Bulgarie	
Chili	6 septembre 1909
Chine [1]	
Congo	16 avril 1907
Danemark	11 juin 1907
Espagne	11 octobre 1907
France	
Grande-Bretagne et Irlande [2]	16 avril 1907
Grèce	
Guatémala	
Honduras	
Italie	9 mars 1907
Japon et Corée [3]	23 avril 1908
Luxembourg	27 août 1907
Mexique (Etats-Unis du)	4 juin 1907

[1] A signé sous réserve des articles 27 et 28.

[2] A signé et ratifié sous réserve des articles 27 et 28.

[3] Sous réserve de l'article 28.

	Date de la ratification
Monténégro	
Norvège	24-29 novembre 1909
Pays-Bas	31 juillet 1908
Pérou	
Perse [1]	
Portugal	
Roumanie	
Russie	9 février 1907
Serbie	17 sept.-9 oct. 1909
Siam	29 janvier 1907
Suède	
Suisse	16 avril 1907
Uruguay	

II. Etats qui ont adhéré à la Convention

	Date de l'adhésion
Colombie	28 octobre 1907
Costa Rica	29 juillet 1910
Cuba	17 mars 1908
Nicaragua	17 juin 1907
Paraguay	4 décembre 1909
Turquie [2]	24 août 1907
Vénézuéla	8 juillet 1907

ALLEMAGNE

FLORENCE NIGHTINGALE, G. MOYNIER ET H. DUNANT

La mort, à quelques semaines de distance, de ces trois personnalités marquantes autour desquelles se résume la naissance de la grande œuvre internationale de la Croix-Rouge, a frappé plusieurs

[1] A signé sous la réserve de l'emploi du Lion et du Soleil comme signe distinctif.

[2] Se servira du Croissant rouge.